

Huguette Maisonneuve

1998/11/01

La cohérence textuelle ou l'art de bien présenter les choses

Les récents résultats à l'épreuve uniforme de français (mai 1998) montrent que, bien que 88,3 % des élèves aient obtenu la note de passage, seulement 45 % ont réussi à obtenir plus que la cote C pour les critères de langue, et le niveau des connaissances littéraires est assez moyen. Qu'est-ce donc alors qui fait la force des élèves ? L'argumentation ? La structure du texte ? Or ces textes « bien organisés » sont-ils réellement bien construits ? Autrement dit, sont-ils cohérents ?

La notion de cohérence textuelle, au sens large, renvoie à tous les éléments qui font qu'une suite de phrases forme une unité, constitue un texte adapté. Ces éléments sont d'ordre linguistique et d'ordre contextuel. Selon que l'on mettra davantage l'accent sur « l'entrelacement » des phénomènes linguistiques qui tissent l'enchaînement des idées dans un texte ou sur le caractère approprié d'un discours dans un contexte donné, on emploiera, de façon plus spécifique, les mots *cohésion* ou *pertinence*.

Qu'il s'agisse de *cohésion*, de *cohérence* ou de *pertinence*, des questions demeurent : Comment peut-on évaluer la cohérence d'un texte d'élève ? Doit-on évaluer sa cohérence ou sa pertinence ? Comment un élève peut-il devenir plus conscient des éléments qui assurent la cohérence des textes qu'il lit ? C'est à ces réflexions que nos collaborateurs (Lorraine Pepin, Jacques Lecavalier et André G. Turcotte) vous convient dans le présent numéro.



Huguette Maisonneuve